

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : dorei

<https://www.cadre21.org/membres/8540be641484d56344fc09ed>

Date d'obtention : 2020-11-19 17:26:29

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Qu'il s'agit d'une méthode qui permet d'agir avec bienveillance, tant auprès des victimes que des témoins ou des instigateurs. Comme cette méthode privilégie une intervention rapide, on limite les répercussions négatives sur tous les jeunes impliqués, ainsi que sur le climat de l'école. Je retiens également que regarder le contenu (vidéo, photo, etc.) constitue un acte criminel.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais d'avantage prendre un recul afin de déterminer si je suis en présence d'un acte impulsif ou d'un acte malveillant. Je devrai également faire preuve de plus de patience dans la démarche. Parfois, comme direction, nous avons tendance à vouloir que l'instigateur se dénonce rapidement. Par contre, nous devons être conscients de notre rôle d'autorité morale sur le jeune et des conséquences que notre intervention pourrait avoir sur l'enquête, le cas échéant.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais prendre soin d'utiliser la trousse pour poser des questions objectives et éviter de leur suggérer, malgré moi, des réponses. Je vais également sensibiliser les intervenants à l'importance d'intervenir de façon bienveillante avec les élèves qui en ont besoin, même l'instigateur et d'autres qui auraient partagé les photos.